

112 COIFFURE
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
CAPITAL SOCIAL : 1000 E
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL : 112 BOULEVARD JEAN JAURES 92110
CLICHY
RCS DE NANTERRE 803 803 170 000 15
– **CODE APE : 9602A -**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE 18 NOVEMBRE 2025**

L'an deux mille vingt cinq et le 18 novembre à quatorze heures, les associés de la SARL **112 COIFFURE**, société à responsabilité limitée, au capital de 1000 E, dont le siège est à CLICHY 92110, 112 BOULEVARD JEAN JAURES, immatriculée au RCS DE NANTERRE sous le numéro : **803 803 170**, se sont réunis au siège social sur la convocation verbale du gérant.

Sont présents :

Monsieur SADKI Abdelkader, associé porteur de.....	50 PARTS
Monsieur GUERMAOUI Soufiane, associé porteur de.....	50 PARTS

Total égal en capital social..... 100 PARTS
De 10 EUROS par part soit 1000 E.

L'Assemblée est présidée par le gérant, Monsieur SADKI Abdelkader qui déclare la séance ouverte après constatation par lui que l'intégralité du capital social est représentée.

Le président déclare en conséquence, que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Ordre du jour :
Démission du gerant

Nomination du nouveau gerant
Modifications de statuts
Pouvoir à donner
Questions diverses

Prenant la parole,

La discussion est ouverte, diverses observations sont présentées
Plus personne ne demandant la parole, le président met aux voix des résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, accepte la démission de Monsieur SADKI Abdelkader, de ses fonctions de gérant, à compter de ce jour et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion, et accepte le nouveau gérant Madame MOKHTARI ASMAE épouse GHERMAOUI , né le 27/06/1998 à AHFIR (MAROC), marié, de nationalité Marocaine, demeurant : 33 rue Fernand Pelloutier 92110 CLICHY
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée extraordinaire des associés décide de nommer en qualité de gérant Madame MOKHTARI ASMAE épouse GHERMAOUI en remplacement de Monsieur SADKI Abdelkader démissionnaire de la gérance.
Madame MOKHTARI ASMAE épouse GHERMAOUI exerce et accepte à compter du 18/11/2025 ses fonctions de nouveau gérant avec les pouvoirs que lui confère, les statuts pour une durée indéterminée.

L'Assemblée générale décide de modifier les statuts.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée extraordinaire des associés donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'un extrait des présentes pour affecter les dépôts prévus par la loi.

Toutes ces résolutions mises aux voix sont votées à l'unanimité par les associés présents. Aucune autre question n'ayant été soumise à l'Assemblée ; l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée à quinze heures.

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture, a été signé par les associés présents.

CLICHY, LE 18/11/2025

